

Initiatives ministérielles

re tenu leur promesse électorale de créer un environnement qui lui soit plus favorable.

J'ai entendu quelqu'un faire une observation l'autre côté. Je suis sûr qu'on n'est pas tellement flatteur à l'égard de notre position. J'espère cependant que mes remarques inciteront les gens de l'autre côté à réfléchir à l'esprit de ce projet de loi. J'aimerais leur parler après et qu'ils me disent où ils voient la logique et les avantages ici.

• (1740)

Les remarques que je veux faire au sujet de projet de loi sont celles-ci. Je ne crois pas qu'une fois que ce projet de loi aura été renvoyé à un comité et que le comité entendra les témoins nous trouverons flatteurs les commentaires des banques qui vont payer les droits au gouvernement. Certaines petites entreprises qui ont recours au programme seront sceptiques quant aux raisons pour lesquelles elles devraient payer ces primes. J'espère, par conséquent, que le gouvernement réfléchira sérieusement à l'idée de reformuler ces modifications de façon à tenir compte de ce que demandent les petites entreprises pour les motiver à créer des emplois.

Je suis d'accord en ce qui concerne l'idée que le gouvernement devrait participer à la création d'un climat propice à la création d'emplois par les petites entreprises. C'est très bien. Cependant, l'idée derrière ça, c'est que le gouvernement veut qu'on le voit faire ça, mais avec l'argent du petit entrepreneur. Je ne suis absolument pas d'accord là-dessus.

M. Alex Shepherd (Durham, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été plutôt étonné par les propos du député de St-Albert concernant la question des garanties, qui ne seraient d'après lui que des fonds en circulation, qui sont payés par les petites entreprises.

La plupart d'entre nous comprenons ce qu'est une mauvaise créance. Je crois savoir que le député est comptable. Nous comprenons tous que les petites entreprises ont des comptes recevables et qu'elles ont généralement un coussin qui leur permet d'assumer les pertes dues à de mauvaises créances. Évidemment, ces pertes assumées en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises ont été minimales. Je crois qu'elles représentent environ 2 p. 100, en moyenne.

Le député ne semble pas comprendre que, pour se protéger des mauvaises créances, le gouvernement doit trouver un moyen de recouvrer une partie des entrées provenant des remboursements de prêts. C'est comme pour toute autre transaction normale. Je croyais que le Parti réformiste féliciterait le gouvernement pour ce genre de mesure, ayant abordé la question des prêts à la manière d'une société commerciale.

Le député ne semble pas capable de comprendre le concept. Que nous prenions de l'argent dans un fonds pour le placer dans un autre, au bénéfice des petits entrepreneurs, ça le dépasse. Franchement, ce n'est qu'une pratique normale, et le gouvernement mérite des félicitations pour cela.

Le député a parlé de création d'emplois. Ce programme existe depuis un bon bout de temps. Nous sommes en train de le peaufiner, d'accroître sa portée. Les emplois dont parlait le député, qui

sont créés dans le milieu des petites entreprises, ont en fait bénéficié de ce programme. Les emplois magnifiques qu'il a mentionnés, qui se sont multipliés depuis quelques années, existent grâce au programme de prêts aux petites entreprises.

Le député a aussi parlé des dépenses d'infrastructure, et du terrible gaspillage de fonds du Trésor qu'elles représentent. Pour ce qui est des biens publics et de tout le concept de l'administration publique au pays, il faut savoir que cette forme d'administration vise à assurer l'existence de certaines choses dont l'entreprise privée ne veut pas se charger, pour une raison ou une autre, par exemple les aéroports, les routes, les réseaux d'égouts, etc. Le député ne semble pas comprendre que, presque partout au Canada, le gouvernement maintient son engagement de s'en occuper, et que cela crée des emplois.

Je veux demander au député s'il comprend bien le concept des garanties et de la constitution de réserves pour ces garanties?

M. Williams: Monsieur le Président, je serai heureux de répondre au député qui, m'a-t-on dit, est également comptable.

Là où je veux en venir, c'est que les PME se voient offrir cette garantie à leurs frais. Ce sont elles qui devront la financer. L'entrepreneur qui réussit payera des taux d'intérêt plus élevés à la banque qui payera un droit au gouvernement fédéral qui se servira de l'argent ainsi recueilli pour rembourser le prêteur qui aura pris une mauvaise décision, ou dont les prêts sont irrécouvrables, la PME ayant fait de mauvaises affaires. Les gens d'affaires prospères vont payer un droit pour garantir les créances irrécouvrables des prêteurs.

• (1745)

Ce n'est plus une garantie du gouvernement fédéral. Il s'agit maintenant de «recouvrer complètement les coûts du programme de prêts». Par conséquent, le gouvernement fédéral ne garantit plus rien, il crée seulement de la paperasse en plus. C'est ce contre quoi je m'élève. Il n'y a plus de garantie du gouvernement fédéral. La seule garantie, c'est que le type qui gagne doit payer pour celui qui perd.

Je sais que jusqu'à maintenant c'est le gouvernement fédéral qui a payé la facture quand les ratés ne remboursent pas leurs emprunts pendant que ceux qui réussissent créent des emplois et font croître l'économie. Maintenant on va leur demander de continuer à faire la même chose, mais on leur aura mis un boulet de plus à la cheville et il va falloir qu'ils continuent à surmonter les obstacles que sont une fiscalité écrasante, des taux d'intérêt élevés, qui le seront encore davantage du fait qu'il faudra payer un droit au fédéral, un dollar canadien trop fort, etc. Et on voudrait qu'ils soient concurrentiels? C'est là l'idiotie de ce projet de loi.

J'en viens maintenant à l'autre point soulevé par le député, le programme d'infrastructures. Bien sûr, ce sont nos impôts qui le financent. Bien sûr, l'infrastructure est nécessaire. Toutefois, lors des dernières élections, on nous avait promis des emplois grâce au programme d'infrastructures. Selon le président du Conseil du Trésor, «avec 6 milliards de dollars, nous avons créé 8 000 emplois permanents». Le calcul est simple, cela fait 750 000 \$ par emploi, ce qui est de loin supérieur à ce que coûte un emploi dans le secteur privé.